

Depuis de nombreuses années, la CESML poursuit une politique d'investissement importante pour l'enfouissement des réseaux électriques. Nous avons atteint en 2020 plus de 68% de réseaux souterrains, toutes tensions confondues.

LA CARTOGRAPHIE INFORMATISÉE DES RÉSEAUX PASSE EN 3D !

La nouvelle réglementation demande à tous les gestionnaires de réseaux électriques souterrains d'avoir une cartographie numérisée avec de nouvelles normes en 3D d'une très grande précision : moins de 50 cm sur les 3 dimensions. Nous avons donc lancé une vaste campagne de référencement informatisé de tous les réseaux électriques souterrains que nous gérons.

UNE VALEUR AJOUTÉE, LA SÉCURITÉ !

Cette précision de cartographie, au-delà du respect de la réglementation, apportera :

- **Une augmentation de la sécurité** : localisation plus précise des ouvrages électriques enterrés lors de travaux effectués par des tiers, diminue les risques d'accidents par accrochage des ouvrages électriques.
- **Un impact positif sur l'environnement, les équipements collectifs** : minimisation des impacts de travaux devant être effectués notamment sur les voiries.
- **Un renforcement de la qualité de distribution électrique** : la diminution du risque d'endommagement des réseaux souterrains lors de travaux par des tiers réduit les temps d'interruption de la fourniture électrique.

DES INTERVENTIONS SANS PERTURBATION !

Pas de gêne sonore, pas de circulation restreinte, aucun dégât sur les ouvrages.

Les agents de la CESML effectuent détection et marquage au sol dans chaque rue. Ce marquage peinture est provisoire et s'effacera tout seul. Un bureau d'études que nous mandatons, passe ensuite pour enregistrer un relevé topographique de ces réseaux.

Nos agents ou ceux des bureaux d'études peuvent éventuellement vous demander l'accès jusqu'à votre coffret électrique. Merci de votre compréhension.



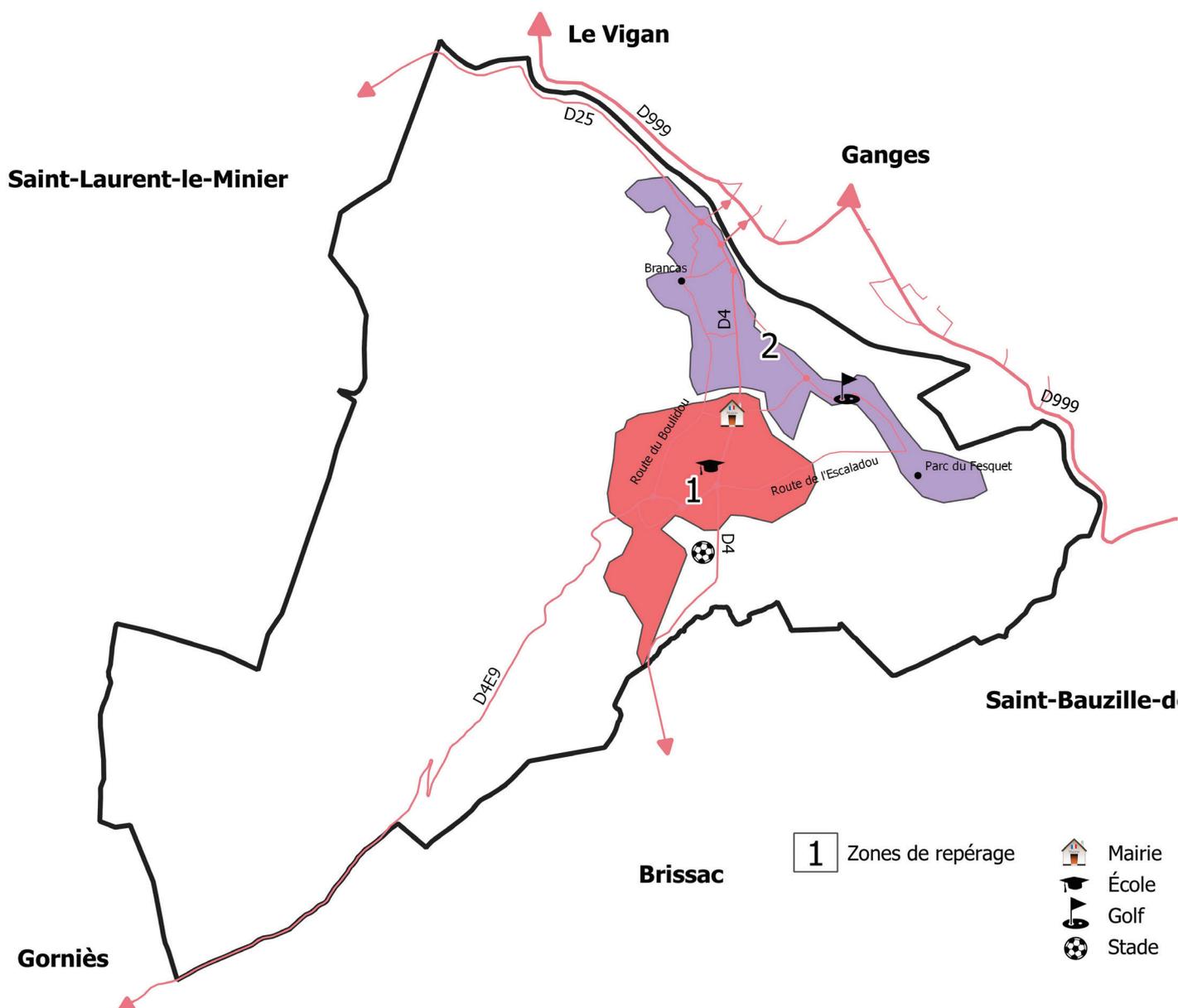
1-DÉTECTION

2-MARQUAGE

3-RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE

CAMPAGNE DE RELEVÉS CARTOGRAPHIQUES INFORMATISÉS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

À CAZILHAC AOÛT à DÉCEMBRE 2021



POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION



CESML
Service Cartographie
cartographie@cesml.fr
04 67 66 53 93

Bureau d'étude mandaté



ETUDELEC
Thomas MIALHE
mialhe.etudelec@orange.fr
07 88 14 84 87